

Médailles du Lieutenant-Gouverneur du Québec

Pour l'engagement bénévole, la détermination et le dépassement de soi.

Admissibilité :

- être citoyen canadien ou résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27) et résider en permanence au Québec;
- être âgé de 29 ans ou moins;
- être inscrit dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire public ou privé du Québec, reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- être en mesure d'atteindre les objectifs de son programme d'études;
- **par son implication : avoir démontré un engagement bénévole soutenu au niveau social ou communautaire ou présenté une attitude inspirante, un rayonnement positif dans un groupe ou dans la communauté.**

Procédure :

Il suffit de faire parvenir votre candidature complète par courriel à Nathalie Marchand à l'adresse : Nathalie.Marchand@uqtr.ca

DATE LIMITE : 1^{er} février 2016

Votre dossier doit comprendre :

1. Une lettre de présentation d'un maximum de deux pages (police Times 12, interligne simple) où vous décrivez les actions bénévoles accomplies ainsi que le contexte de votre dépassement de soi et de votre rayonnement positif.
2. Un c.v. à jour (inclure une section sur les prix ou bourses reçus et le bénévolat)
3. Une lettre d'appui de deux pages maximum (police Times 12, interligne simple) datée, signée et numérisée d'un répondant pouvant témoigner de votre implication et/ou de votre dépassement de soi. Le répondant peut provenir du milieu communautaire, universitaire, etc.

L'UQTR peut attribuer 4 médailles cette année.

Un comité de sélection interne déterminera qui seront les quatre candidat(e)s retenu(e)s pour l'UQTR et les formulaires officiels recommandant ces candidat(e)s seront remplis par un membre du comité de sélection.

La médaille de bronze ne peut être reçue qu'une seule fois au cours de sa vie.

Les médailles seront remises aux récipiendaires dans le cadre des cérémonies présidées par le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable J. Michel Doyon. En Mauricie, la cérémonie a habituellement lieu un dimanche du mois de mai. La date officielle cette année est le 29 mai 2016.

Pour info :

Nathalie Marchand, responsable des bourses d'études aux Services aux étudiants
(819) 376-5011 poste 2506 local 1260a Albert-Tessier (face à Coopsco)

N.B. N'attendez pas à la dernière minute pour déposer votre candidature.